



**FO DGFIP RHONE**  
 165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03  
 Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10  
[sgi-fo.rhone@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sgi-fo.rhone@dgifp.finances.gouv.fr)

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02  
 Tél : 04 72.40.77.12 - Fax : 04 72.40.77.13  
[fo.069@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.069@dgifp.finances.gouv.fr)

## Compte rendu du CTPD du 5 MARS 2010

### - Règles de vie dans les services fusionnés et le SIP de Givors

Dans les services fusionnés, la circulaire du 6 mars 2009 prévoit la mise en œuvre des règles de vie commune relatives à l'ARTT. En fait il s'agit de mettre en place un système commun aux 2 filières pour le choix des plages fixes et variables et un choix individuel pour la typologie horaire. Le vote sera organisé sur la Direction et sur le SIP de Givors du 11 au 24 mars. Le dépouillement interviendra les 25 et 26 mars, pour une mise en place dans le système gestionnaire AGORA le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Pour les services de la Direction, les agents auront le choix entre :

Plages horaires proposées	Début et fin Plage variable	Plages fixes - Matin		Plages fixes - Après midi	
		Début	Fin	Début	Fin
<b>Choix 1</b>	7h00 – 18h30	9h30	11h30	14h	16h
<b>Choix 2</b>	7h30 – 19h	9h30	11h30	14h	16h

Sur Givors seul le premier choix est possible

Pour le choix individuel, 4 options :

Choix	Durée hebdomadaire	Durée quotidienne	Nombre de jours ARTT	Congés annuels	Total (journée de solidarité déduite)
1	36 h 12	7 h 14	0	32	31
2	37 h 30	7 h 30	8	32	39
3	38 h 00	7 h 36	10	32	42
4	38 h 30	7 h 42	13	32	44
5	38 h 00	7 h 36	11	32	42

Les services suivants sont exclus de ce vote soit parce qu'ils ont des horaires spécifiques soit parce que ce sont des personnels techniques : le CPS, le CENT, le CIJAP et le DIT.

Les représentants FO se sont prononcés pour ces propositions qui sont une avancée pour les agents concernés.

La question des délais de route a soulevé de nombreuses questions compte tenu des différences entre les 2 filières. Elle fera donc l'objet d'une discussion ultérieure afin que les agents ne perdent pas les acquits obtenus à la DSF.

#### - Les ponts naturels 2010

Le syndicat FO avait demandé que soit abordé ce point puisque nous n'avons toujours pas de réponse quand à la fermeture éventuelle des services les 14 mai et 12 novembre.

La Direction nous a répondu qu'elle attendait une note DGFIP fixant les nouvelles modalités pour les ponts naturels. En effet nous attendons toujours des précisions sur l'octroi d'un jour d'autorisation d'absence en contrepartie de la suppression des jours comptables.

En outre le système appliqué dans la filière Gestion Publique offrant la possibilité aux postes de fermer après avis du personnel n'avait pas l'air d'être parfaitement connu de nos nouveaux directeurs .... La décision est donc reportée au prochain CTPD

#### - Equipe Mobile de Renfort : ERD ERR

Les représentants FO avaient demandé des précisions sur la nouvelle gestion des équipes mobiles de renfort. D'ailleurs entre temps les agents de l'ERD et de l'ERR ont été convoqués à une réunion le mercredi 3 mars où plusieurs points ont été éclaircis.

La Direction a acté que le tableau d'affectation soit diffusé à l'ensemble des membres de l'équipe et pas seulement aux cadres du département. Il existait une charte des droits et obligations des agents de l'équipe de renfort dans la filière Gestion Publique. Dans l'attente d'une nouvelle charte commune qui sera soumise au CTPD, les agents seront gérés par la division stratégie mais de la même façon quand aux lettres de mission, aux compte rendus d'activité, aux délais d'affectation...mais ils seront notés par le service Ressources Humaines.

FO a obtenu que le tableau d'affectation soit mis en ligne sur le site Ulysse Rhône. De même le principe d'une réunion commune EMR- EDRA , l'étude d'une nouvelle charte et le principe d'un CTPL abordant spécifiquement ce sujet ont été acceptés.

#### - Modification des serveurs vocaux des trésoreries

En réaction à la vive inquiétude des chefs de poste, FO avait alerté la Direction sur le risque de dégradation du service public rendu à l'usager si on accélérait la mise en place du guichet fiscal unique ( GFU) en lui dédiant un numéro par poste.

La Direction a suspendu le projet mais se pose la question du devenir de l'accueil téléphonique dans le cadre du GFU...dossier à suivre

#### - Pétition du Service Assistance Utilisateur : SAU

Le SAU a remis au directeur du DIT une pétition exprimant les inquiétudes des agents sur leur avenir. Les personnels informatiques veulent être rattachés à 1 seule structure informatique.

- Le Centre Editique de Meyzieux :

Le directeur nous a fait le point sur les travaux en cours : l'installation d'une 3eme ligne d'impression, le recrutement d'une nouvelle équipe ( 2A + 27 B&C), l'attribution des tickets restaurants pour les personnels techniques et la certification.

- SIP de Villefranche sur Saône

Suite à la mobilisation des personnels, le Directeur est venu à Villefranche et est intervenu auprès de la DGFIP pour décaler l'ouverture du SIP.

La mise en place est repoussée du 1<sup>er</sup> juillet au 19 juillet 2010.

Par contre les travaux ne se feront pas pendant la campagne IR, ce qui laisse 7 semaines seulement. Le Directeur a déjà annoncé que les travaux ne seraient pas achevés pour cette date....

Les agents concernés seront réunis afin de les associer au projet. FO a obtenu la participation du personnel de la trésorerie.

**Les représentants en CTPD :**

**Tony Plumain  
Pascaline Kerhoas  
Thierry Malosse**

**Jean Luc Wilhelmy  
Jean Luc Pelletier**

**Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :**

- pour agir dans l'indépendance
- pour obtenir rapidement des informations sûres et précises
- pour mener une action revendicative clairement définie, non démagogique, destinée à aboutir sans casser l'outil de travail
- pour faire vivre la vraie solidarité à le DGFIP

BULLETIN D'ADHESION

NOM : .....PRENOM : .....

GRADE : .....

AFFECTATION : .....

.....

déclare vouloir adhérer à FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à .....le.....

(signature)